

Communiqué de Presse – Bobigny, le 11 mai 2023

Mixité sociale à l'École : un rendez-vous manqué pour la Seine-Saint-Denis

Réaction de Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Le Ministre de l'Education, Pap Ndiaye, a dévoilé ce jeudi 11 mai son plan pour la mixité sociale à l'école. En ne reprenant pas à son compte notre proposition d'intégrer la Seine-Saint-Denis à l'Académie de Paris, le Ministre rate un tournant majeur pour répondre aux enjeux spécifiques de la Seine-Saint-Denis, dont le destin est lié à celui de Paris, mais avec qui les inégalités sont particulièrement fortes.

De manière générale, le fait de faire reposer avant tout les efforts sur le bon vouloir des collectivités et des Académies manque l'occasion d'améliorer profondément et durablement la mixité sociale à l'École.

Notre proposition « décoiffante », de l'aveu même du Ministre, d'intégrer la Seine-Saint-Denis à l'Académie de Paris, se sera donc heurtée à la frilosité politique et administrative du Gouvernement.

Au moment où la Seine-Saint-Denis connaît de grandes transformations (JOP, gares du Grand Paris Express...) entraînant l'arrivée de nouvelles populations, le développement inclusif de notre territoire est un enjeu majeur. Il ne pourra devenir une réalité qu'avec une mixité sociale à l'École, seule capable de garantir aux plus jeunes générations de grandir et de réussir ensemble. En Seine-Saint-Denis, 70% des collèges publics ont un IPS moyen inférieur à 90, contre seulement 9% des collèges parisiens. Force est de constater que les politiques menées depuis des années en REP et REP+ ou avec le dédoublement des classes du premier degré ont globalement échoué à assurer la mixité sociale. Force est de constater que le maigre plan annoncé ce jeudi ne permet pas de prendre enfin un tournant nécessaire.

Un plan sans moyens, qui propose mais ne décide pas

En s'exonérant d'objectifs clairs et à la hauteur des besoins, le Plan annoncé par le Gouvernement renvoie finalement à leur bonne volonté les différentes Académies et

collectivités, sans pour autant leur donner les moyens supplémentaires pour changer la donne. Alors même que, selon l'OCDE, la France est l'un des pays où l'origine sociale pèse le plus lourd dans la réussite scolaire.

En laissant les acteurs poursuivre des bricolages locaux, sur la base du volontariat, le Gouvernement rate l'enjeu majeur de la mixité pour l'Ecole de demain. La question centrale reste pourtant celle des moyens attribués par l'Education Nationale aux territoires prioritaires. Raison pour laquelle il est particulièrement regrettable, là-aussi, que le Ministre n'ait pas saisi notre proposition de mutualiser les moyens entre les services déconcentrés de la Seine-Saint-Denis et l'Académie de Paris ; au moment même où Paris ferme de très nombreuses classes, et que la Seine-Saint-Denis doit construire en moyenne un nouveau collège par an depuis dix ans du fait de son dynamisme démographique.

L'absence d'annonces sur les filières d'excellence est également regrettable. Alors même que nous avons identifié, pour la seule Seine-Saint-Denis, 40 collèges parmi les plus évités qui auraient mérité des efforts spécifiques, afin d'éviter la fuite des enfants des classes plus aisées vers le privé ou vers Paris. Nous nous étions d'ailleurs dits prêts, avec Emmanuel Constant, Vice-président du Département en charge de l'Education, à bâtir en partenariat avec l'Etat un contrat d'excellence, afin d'accentuer nos efforts dans ces 40 établissements en matière bâimentaire, de projet éducatif départemental ou encore de numérique éducatif, en échange d'efforts supplémentaires de la part de l'Education Nationale sur le remplacement des enseignant.e.s absent.e.s, le climat scolaire, le développement de sections internationales, artistiques...

Il apparaît, en définitive, que le Gouvernement manque avec ce plan a minima une occasion majeure de sortir l'Ecole de la spirale des inégalités et d'en refaire le moteur de la promesse républicaine.

Contact presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu – glarrieu@seinesaintdenis.fr – 06 35 84 13 82